Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 157. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX SAMEDI 6 JUIN 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

RÉCEPTION
DE
M. EDMOND ROSTAND
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 4 juin. — La curiosité d'une attraction très select et très fermée au public, la mode, et aussi, la clémence de la température aidant, la séance de réception de M. Edmond Rostand, élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Henry de Bornier, a attiré, aujourd'hui, à l'Institut, une assistance nombreuse et particulièrement élégante, comprenant l'élite des mondes littéraire, artistique, scientifique et diplomatique de Paris.

La tribune présidentielle était occupée par Mme Loubet, Mme de Saint-Prix, Mme Dubois et Mme Henry Poulet.

A deux heures précises, M. Rostand, en uniforme d'académicien, a fait son entrée dans la salle entre ses deux parrains, MM. Claretie et Hervieu.

Discours du nouvel élu

La parole est donnée à M. Edmond Rostand. Un mouvement se fait dans la salle, puis le silence. Le poète se lève, et, d'une voix qui porte, bien que légèrement ému, il commence :

Je n'ai jamais été plus tenté de ne pas parler en prose, dit-il, mais je m'abstiendrai du langage qui m'est le moins étranger, encore qu'il soit peu raisonnable de doubler ses émotions et de vouloir débuter ensemble sous la Coupole et dans la prose.

On sourit. Quelques têtes s'inclinent, approuvant ce gracieux parler. L'auditoire est déjà conquis, s'il avait besoin de l'être.

L'orateur continue, arrivant aux traditionnels *remerciements* :

Messieurs, j'ai feuilleté ces vertes brochures sur lesquelles Minerve rejette son casque en arrière ; j'ai colligé les exordes de tous les récipiendaires passés ; et j'ai connu que, si j'arrive à l'Académie trop tôt pour pouvoir abréger les humilités préliminaires, j'y arrive trop tard pour espérer trouver une façon originale d'être confus. Tout est dit... depuis plus de deux cent cinquante ans qu'il y a des académiciens, et qui sont modestes. Il sera entendu, si vous le voulez bien, que je suis ici parce que, au moment où vous avez eu à remplacer l'auteur de la *Fille de Roland*, je me trouvais être, par le hasard d'un voyage, le poète le plus rapproché de Roncevaux.

M. Edmond Rostand se propose de ne parler que de Bornier :

Oh ! cette vie de M. de Bornier, si jolie et si belle, je voudrais bien vous la bien conter. Je voudrais la montrer plus pittoresque que dans sa simplicité, et, dans son honnêteté, plus romanesque qu'on n'imagine. Je n'ai vu M. de Bornier, que deux ou trois fois, de sorte qu'il a gardé pour moi tout un attendrissant mystère de vieux petit gentilhomme de roman, original, vif et bon, avec une figure rose toute mangée de barbe d'argent, des yeux d'eau claire, de minuscules mains toujours agitées et fréquemment escamotées par des manchettes vastes, et je n'oublierai quelle grâce de gaucherie un peu fantastique qui me le faisait encore apparaître comme le kobold de la Tragédie. Il faudrait que sa vie fût murmurée comme une légende : la Légende du Dernier Tragique. Et il faudrait aussi qu'elle fût dite comme un conte à la Daudet, un conte où, dans de la lumière du Midi, viendrait danser de la poussière de bibliothèque ; et ce serait à peu près l'aventure d'un Petit Chose qui finit par être l'Immortel.

Comme tout cela est joliment dit ! Plus joli encore est le récit de la naissance d'Henri de Bornier, à Lunel, le 25 décembre 1825, tandis que de l'autre côté de la rue arrivent les chants de la messe de minuit.

Après quelques détails très intéressants sur la famille de son prédécesseur, M. Edmond Rostand nous montre Bornier à qui sa famille avait prédit qu'il serait évêque, élève dans plusieurs séminaires, puis chef de famille, décidant de venir à *Paris où le mal du pays le prend*. Il faudrait pouvoir citer tout ce que l'orateur dit sur de Bornier, auteur dramatique.

Il écrit un *Mariage de Luther*. M. Buloz lit la pièce, décide qu'on va la jouer. On ne la jouera pas, parce qu'avant 48, elle semblait trop républicaine, et qu'après 48, elle semble trop royaliste. Étonnante politique, dont j'espère que les poètes auront toujours le secret ! Bornier écrit une autre pièce : *Dante et Béatrix*, sûre, celle-là, d'être jouée. On ne la jouera pas, parce qu'après le coup d'Etat elle est devenue révolutionnaire, et que les vers dits par Dante exilé pourraient être dits par Victor Hugo, qui étaient plus sonores. Qu'importe ! une superbe attente de la gloire commence, qui durera vingt ans, et que rien ne découragera. M. de Bornier vient de se loger rue du Bac, de sorte qu'il n'a que le pont à traverser pour se faire refuser ses manuscrits au Théâtre-Français.

Et plus loin :

La *Fille de Roland* fut refusée à la *Comédie-Française* en 1868. Édouard Thierry, dirigeant à la fois la Comédie et l'Arsenal, n'avait qu'à s'offrir d'être obligé de respecter, au théâtre, les volontés de celui qui était, à la bibliothèque, son subordonné. Psychologie administrative. Bornier, sentant toute l'inconvenance hiérarchique qu'il avait commise en faisant un chef-d'œuvre, réintégra précipitamment l'ombre du sous-bibliothécariat, d'où il ressortit, rose d'espoir, en apprenant l'avènement de M. Perrin. M. Perrin aima la pièce et le signifia dans un nasillement péremptoire. Son Comité la reçut avec les plus grandes marques de méfiance. La mise en scène fut longue. La répétition générale fut vague. Un illustre auteur dramatique déclara que la scène du combat de Gérald ne passerait jamais. Un comédien qui ne jouait pas dans la pièce, donna du cœur à ses camarades en pronostiquant trois représentations. Et le lendemain, Messieurs,... le lendemain ce fut le triomphe.

Après l'interdiction du *Mahomet*, qui fut supprimé comme un simple Arménien, de Bornier alla se consoler dans sa gentilhommière. M. Edmond Rostand nous montre alors l'homme honnête, bon, délicat, et modeste que fut le poète. Il a une fille. Son enfant doit pouvoir lire tous ses livres.

L'orateur termine l'éloge de son prédécesseur par une boutade :

Rien ne lui a manqué... pas même d'avoir un jour dépassé de tout le buste les plus hautes têtes : ce fut le jour où, après une représentation de la *Fille de Roland*, il fut porté en triomphe sur les épaules de la foule !

Réponse de M. de Vogué

C'est au milieu des bravos et des acclamations que M. Edmond Rostand s'assied. Les applaudissements recommencent sans cesse. Ils s'arrêtent cependant quand le vicomte Melchior de Vogüé se lève pour répondre :

Vous nous étiez, dit-il, désigné par d'étroites affinités avec votre prédécesseur. Pour remplacer et pour louer Henri de Bornier, il eût fallu vous inventer, si l'applaudissement du monde ne s'était pas chargé de ce soin. Nous avions perdu notre Durandal : vous nous rapportez Joyeuse. Héroïques et jumelles comme les deux épées, deux lyres s'appellent et se répondent sur le théâtre contemporain. Deux fois, la France s'y est reconnue dans l'œuvre d'un de ses fils ; sur des tons différents, la *Fille de Roland* et *Cyrano* lui faisaient réentendre son air favori, ce même air de bravoure qui sonne dans l'olifant des paladins et rit dans le fifre des cadets de Gascogne. Deux fois, la France a communié dans le même transport, soulevée au-dessus d'elle-même, rappelée à ses meilleurs instincts par deux âmes furieusement cornéliennes. Et la plus effrénée dans le sublime n'était pas celle du poète tragique : je le dis à l'honneur du poète comique.

M. de Vogüé dit quelques mots du regretté confrère que fut de Bornier, puis il passe en revue l'œuvre du nouvel immortel.

Les *Romanesques* et la *Samaritaine* vous avaient classé, comme dit l'indestructible collégien qui persiste dans tout littérateur français. La *Princesse lointaine* n'était connue que des pêcheurs de perles. Il faut croire que les pêcheurs de lune sont plus nombreux : ceux-ci vous découvriront après le coup de filet triomphal où vous ramaniez cet astre, avec l'homme qui en descendait. Au lendemain de Noël 1897, il naissait, le joyeux enfant ; et tous chantaient son avènement. Enthousiasme effarant : en quelques jours, vous passiez roi de la scène, empereur, Messie, poète national, et bientôt poète mondial. Pas une discordance, pas une réserve dans l'acclamation : tout Paris avait pour *Cyrano* les yeux que n'eut point l'aveugle Roxane. Comment ne s'est-il pas trouvé quelqu'un pour orchestrer la fanfare des Cadets de Gascogne ? Elle eût incontinent remplacé la *Marseillaise* dans tous les cuivres militaires et civils.

Quelques phrases sur la jeunesse d'Edmond Rostand, un éloge de son père, poète apprécié autrefois, aujourd'hui simplement mutualiste convaincu, et nous revenons à l'œuvre dramatique du récipiendaire. *L'Aiglon* est trop près de nous. Le cadre d'une épopée écrase cette pâle figure d'élégie.

D'aucuns, dit en terminant M. de Vogüé, vous reprochent un bonheur trop constant. La malignité voudrait y mordre ; un moment de réflexion la décourage. Pour peu qu'elle regarde attentivement dans votre œuvre, elle est obligée de s'avouer cette vérité désolante : il est parfaitement juste que vous soyez parfaitement heureux. Vous n'avez fait que du bien. En louant la retenue de de Bornier dans ses écrits, vous caractérisiez les vôtres : comme lui, vous avez prévu la rencontre de vos livres et de vos enfants. Mais votre honnêtre réserve est plus méritoire que la sienne : les sujets et le genre où vagabonde votre imaginative offrent des tentations épargnées à la tragédie. Quel singulier phénomène êtes-vous donc, monsieur ? Vous remplissez les théâtres ; et vous dédaignez les ingrédients que l'on croit nécessaires à la prospérité de cette industrie ! S'il n'y avait que vous, les conseurs mourraient de faim près des caissiers qui s'enrichissent.

Cette qualité, M. de Bornier l'avait aussi. Comme lui, M. Edmond Rostand sait émouvoir ce pays de France, ce qui permet d'associer dans un même remerciement le vieux confrère disparu et le jeune confrère à qui l'Institut ouvre ses portes.

Le discours prononcé, la séance est levée. A la sortie, un nombreux public, massé aux abords de l'Institut, acclame l'auteur de *Cyrano*.

INFORMATIONS

LA SANTÉ DE M. RIBOT

Paris, 4 juin. — M. Ribot, qui souffre, on le sait, d'une phlébite, est toujours obligé de garder le lit ; mais son état est aussi satisfaisant que possible.

LA SANTÉ DU CARDINAL LANGÉNIEUX

Reims, 4 juin. — L'amélioration signalée, il y a deux jours, dans l'état de Mgr Langénieux, s'est maintenue, mais sans s'accentuer notablement, depuis. Ainsi, bien que la situation ne soit pas comme elle le semblait, désespérée, elle laisse néanmoins encore quelques inquiétudes.

LES MAIRES FRANÇAIS ET LE TSAR

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que les maires français sont allés, hier, à Tsarkoïé-Selo où, après un lunch au château impérial, ils ont été reçus, sur la demande de l'ambassadeur de la République française, par l'empereur et l'impératrice qui leur ont fait un très gracieux accueil et leur ont adressé à chacun pour sa ville quelques paroles aimables. Les maires ont fait ensuite une promenade dans les équipages de la Cour impériale.

Les représentants des municipalités françaises se montrent tous très heureux d'avoir été exceptionnellement reçus par les souverains russes et favorisés d'un accueil particulièrement amical et empressé aux fêtes du jubilé.

L'EMPEREUR GUILLAUME A VIENNE

Vienne, 4 juin. — La *Neues Tagblatt* apprend qu'on est informé, en haut lieu, que l'empereur Guillaume a l'intention de faire une visite à la cour de Vienne dans la seconde quinzaine de septembre.

Guillaume II n'est pas venu à Vienne depuis six ans.

LES ISRAÉLITES EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 4 juin. — Le *Messager officiel* annonce que le tsar a approuvé les décisions suivantes du Comité des ministres. Jusqu'à ce que soient révisées les lois concernant les israélites, par la voie législative, il est interdit aux israélites dans les gouvernements compris dans la zone où ils sont autorisés à se fixer aussi bien que dans les gouvernements situés hors de cette zone, d'acquérir terres et propriétés immobilières ou l'usufruit de biens fonciers.

Par contre, il sera permis à la population juive de s'établir dans les localités de la zone d'autorisation qui, en raison de leur développement industriel, ont le caractère de villes et d'acquérir dans ces localités des biens immobiliers. Le nombre de ces localités s'élève actuellement à 101.

UN ATTENTAT CONTRE M. ROOSEVELT

Londres, 4 juin. — Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de New-York : « Un télégramme de Bloomington dans l'Illinois, annonce qu'on a trouvé hier un sac de dynamite près de la voie ferrée, non loin de l'endroit où M. Roosevelt doit quitter demain le train spécial dans lequel il voyage.

LA MESSE ANNUELLE « DU SOUVENIR FRANÇAIS »

Paris, 4 juin. — La messe annuelle de *Requiem* du « Souvenir Français », pour les militaires et les marins morts au service de la France, a été célébrée, ce matin, à onze heures, à Notre-Dame. Le Président de la République, les Ministres et le gouverneur militaire de Paris étaient représentés. Mme Loubet assistait à la cérémonie. Parmi les personnalités présentes, on remarquait les vice-amiraux Gervais et Alquier, les généraux Lavoeuve, Zédé, Lapy, Deloye.

La messe a été dite par le curé de Notre-Dame et l'absoute donnée par le vicaire général, archidiacre de Notre-Dame, représentant S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Mgr Godin, protonotaire apostolique, curé-doyen d'Albert (Somme), a prononcé l'oraison funèbre. Il a exalté le patriotisme et glorifié les soldats et marins tombés au champ d'honneur, flétrissant « les fous furieux qui, de Paris, répandent sur le pays, leur enseignement de sans-Dieu et de sans-patrie, ces hommes, qui seraient capables de vendre leur patrie, et qui veulent arracher, au cœur des Français, l'amour de l'armée et de la France. »

LA PENSÉE D'UN INSPECTEUR PRIMAIRE

Un inspecteur primaire a confié au *Manuel général de l'Instruction primaire* les inquiétudes que lui causent les trop hâtives laïcisations d'écoles congréganistes.

Dans ces laïcisations, les partisans de laïcité scolaire voient une grande victoire. L'inspecteur primaire ne partage pas leur enthousiasme :

Je ne puis m'associer, écrit-il, à ces chants de triomphe. Non que j'hésite à considérer l'école laïque comme l'école-type pour notre démocratie, mais au contraire, plus je la juge indispensable à un pays comme le nôtre, plus j'estime qu'il faut, pour qu'elle porte tous ses fruits, lui assurer un personnel docile, capable de la faire aimer et apprécier. Or, ce personnel ne s'improvise pas, et c'est là, me semble-t-il, ce dont nos meilleurs amis ne se sont pas assez préoccupés.

L'inspecteur primaire, lui, s'en préoccupe ; et certains faits scandaleux qu'il cite, notamment celui-ci, montrent que sa préoccupation est quelque peu justifiée :

Une autre encore, étant à la tête d'une école se compromit dans des aventures qu'une démission opportune dispensa de clarifier ; depuis, elle a vécu comme elle a pu : elle a profité de la bonne aubaine des laïcisations pour rentrer dans l'enseignement, loin, il est vrai, de son département d'origine.

Conclusion :

D'après ces spécimens de nouvelles recrues, jugez des garanties de savoir, de capacité et même de moralité que présentent un certain nombre de remplaçantes des institutrices congréganistes !

Il ne faut pas se le dissimuler : *la plupart serviront mal la cause laïque*. Leur entrée dans les cadres de l'enseignement sera fâcheuse à un autre point de vue : presque toutes sont jeunes et vont occuper pendant trente ans des postes que les congréganistes auraient laissés vacants beaucoup plus tôt par suite de retraites ou de décès.

Le remède est facile à indiquer. L'article 70 de la loi de finances de 1902 accorde dix ans pour opérer la laïcisation dans les communes où il sera nécessaire d'acquérir ou de construire des maisons d'écoles. Il faudrait obtenir du Parlement que ce délai devînt la règle pour l'ensemble des laïcisations restant à faire.

L'ÉLECTION DU DEUXIÈME ARRONDISSEMENT A PARIS

Paris, 4 juin. — On annonce que M. l'abbé Allègret, vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois pose sa candidature « républicaine-démocratique et catholique libérale » dans le deuxième arrondissement de Paris contre M. Syveton, député nationaliste invalidé.

Après de brillantes études au séminaire du Saint-Esprit à Paris et à Saint-Sulpice, M. l'abbé Allègret fut nommé le 18 octobre 1850, vicaire à Paris dans la paroisse de la Trinité. Peu après, il fut désigné comme trésorier de la fabrique de cette église.

En 1894, il se produisit dans la paroisse des incidents divers dans lesquels M. l'abbé Allègret aurait, dit-on, toujours conservé une attitude correcte. Ce ne fut pas l'avis des supérieurs de ce dernier qui le changèrent de poste et le rayèrent même un peu plus tard du *l'ordo*. Pendant un certain temps, M. l'abbé Allègret exclu du clergé du diocèse de Paris, fut obligé de faire appel, pour vivre, à la charité publique.

A diverses reprises, il aurait prié ses chefs ecclésiastiques de lui permettre de se justifier. Il déclare qu'on lui aurait toujours opposé un refus formel.

Enfin, il parvint à se faire admettre de nouveau sur l'*ordo*. Un poste lui fut confié à Saint-Germain-l'Auxerrois, poste très inférieur à ceux qu'il avait précédemment occupés et qui affirmerait, d'après M. l'abbé Allègret, la disgrâce dont il a été l'objet et qu'il persiste à croire imméritée.

M. l'abbé Allègret adressa alors une requête au Saint-Siège et obtint de la cour de Rome une décision ainsi conçue :

Sa Sainteté a daigné ordonner qu'il fût déclaré à Votre Seigneurie que, considéré attentivement le développement des faits et compte tenu de tout ce que l'éminent archevêque de Paris a écrit, il n'y a aucune raison de tenir pour diminué le bon renom, ni pour lésé l'honneur de M. Allègret.

Après avoir reçu cette note, M. l'abbé Allègret jugeant que cette affaire lui avait causé un préjudice matériel assez important, assigna Mgr l'archevêque de Paris à la date du 6 février 1903, devant le juge de paix du 7e arrondissement :

1° Pour être maintenu dans son titre de prêtre du diocèse de Paris ;

2° Pour qu'il soit procédé au compulsoire des registres et archives de l'archevêché et des pièces pouvant intéresser directement M. l'abbé Allègret ;

3° Pour qu'il lui soit payé une indemnité.

M. l'abbé Allègret apprenait bientôt que si la citation était lue publiquement c'était pour lui l'excommunication. Il retira immédiatement l'assignation, mais fit déposer sur le bureau de la Chambre une pétition dans laquelle il demandait qu'on examinât la situation qui lui était faite par Mgr l'archevêque de Paris.

La Commission des pétitions donna raison à M. l'abbé Allègret et pria le Ministre des Cultes de « faire le possible auprès de l'archevêque de Paris pour que justice fût faite et la réparation matérielle accordée. »

Rappelons que l'élection du deuxième arrondissement a lieu le 25 juin prochain.

—×—

Le *Temps* de jeudi soir dit que M. l'abbé Allégret s'est présenté, mercredi soir, pour la première fois, dans un réunion électorale.

Il s'est rendu au préau de l'école de la rue des Jeûneurs, où M. Le Foyer, candidat radical-socialiste avait convié les électeurs.

Après que M. Le Foyer eut flétri le nationalisme, « masque de la réaction », et développé son programme, M. Gustave Hubbard, député des Basses-Alpes, prit la parole, et recommanda M. Le Foyer aux suffrages populaires. Il invita ensuite l'assistance à écouter avec respect le nouveau candidat, l'abbé Allégret, « une victime de l'omnipotence archiépiscopale ». M. Hubbard ajouta qu'il considérait ce prêtre comme un adversaire masqué, mais qu'entre un adversaire masqué, M. Syveton, et un adversaire franc et loyal, son estime allait à celui-ci.

Ainsi présenté, l'abbé Allégret put, devant l'assistance goguenarde, prononcer quelques paroles :

— Je fais appel, dit-il, à l'opinion publique contre l'omnipotence archiépiscopale. Je suis du peuple et je suis républicain. Je n'ai pas eu le temps de préparer un programme, mais je vais le rédiger et, quand il sera prêt, je suis persuadé qu'il vous plaira, car il y a parmi vous de braves gens.

Après avoir entendu quelques autres orateurs, l'assemblée a voté un ordre du jour en faveur de la candidature de M. Le Foyer.

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE REIMS
La cérémonie d'inauguration

Reims, 4 juin. — C'est cet après-midi qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration de l'Exposition industrielle de Reims. MM. Mougeot et Vallé sont arrivés, ce matin, à Reims, par le train de 10 heures 16. La réception a eu lieu dans une des salles d'attente de la gare, transformée en un salon magnifiquement décoré de tentures en velours rouge et vert.

Le maire, M. Arnoult-Becker, a souhaité la bienvenue aux Ministres, puis le cortège officiel s'est dirigé à l'Hôtel de Ville où le maire a présenté, aux Ministres, le Conseil municipal.

A midi, a eu lieu, dans les salons Degermann, un déjeuner intime, offert par la municipalité auquel n'assistaient que les Ministres, le Préfet, le sous-Préfet, le maire, les membres du Conseil municipal et les généraux Hartschmidt et Dolstein. Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Arnoult-Becker, Mougeot, Vallé, etc., etc.

L'inauguration de l'Exposition a eu lieu à deux heures. Un vin d'honneur a été offert aux Ministres et aux invités au cours de la cérémonie.

L'ARISTOCRATIE ET LE PEUPLE

Réponse de Mme la duchesse d'Uzès à Mgr Turinaz. — L'intérêt des travailleurs

A la suite d'un appel adressé par Mme la duchesse d'Uzès, qui souhaitait l'union de l'aristocratie et du peuple, Mgr Turinaz était intervenu et avait donné à l'aristocratie le conseil de consacrer son activité, non aux fêtes, mais à des occupations plus sérieuses. Mme la duchesse vient de répondre à l'évêque de Nancy, par la lettre suivante :

Monseigneur,

Je suis profondément touchée de l'honneur que me fait Votre Grandeur, en m'adressant la réponse destinée à ceux qui recherchent avec moi le moyen de rapprocher le peuple et l'aristocratie.

Ce que nous proposons vous paraît insuffisant.

En effet, l'action vigoureuse, énergique, telle que vous ne cessez de la conseiller, en prêchant d'exemple, serait autrement efficace, mais n'étant qu'une simple personne, j'ai cru bien faire, en adoptant une formule qui prépare l'action et en assure le succès par l'union des forces qui, jusqu'ici, se cantonnaient.

A la division, qui est l'œuvre du gouvernement, nous avons voulu opposer la réconciliation. Votre Grandeur est mieux armée que nous ne le sommes pour cette œuvre patriotique ; sa forte éloquence entraîne toutes les âmes chrétiennes et elle rayonne au loin, car elle tombe de la chaire de vérité.

Que tout l'épiscopat français obéisse aux mêmes inspirations et nous pourrons attendre avec sérénité, la prochaine et inévitable victoire.

Mais, Monseigneur, n'ayant pas à notre disposition votre admirable talent et la tribune sacrée, nous devons borner nos efforts à une propagande plus discrète dans les villes, dans les villages, dans les hameaux.

Je reconnais volontiers que l'heure n'est pas aux réjouissances et que nous avons plus de raisons de porter le deuil que de nous revêtir d'habits de fête. Ce sentiment est aussi celui de tous nos amis.

Si toutefois nous fermions complètement nos salons, ne pourrait-on nous accuser de sacrifier l'intérêt de ceux qui travaillent et que nos réunions aident à vivre, au désir d'ailleurs légitime de manifester publiquement notre douleur et notre humiliation ?

Faut-il diminuer les ressources des ouvriers à l'heure même où nous leur tendons la main ?

Votre Grandeur s'élève contre l'éclat de la mondanité des ventes de charité ; mais, Monseigneur, n'est-ce pas un jour de fête, celui que l'on consacre au soulagement des misères humaines ?

Les ventes de charité ont été sanctifiées par le martyre... et j'espère que le Souverain Juge n'aura pas trouvé trop parées ces vaillantes mortes du Bazar de la Charité, brûlées comme les premiers confesseurs de la Foi ?

Que Dieu, Monseigneur, comme je l'en prie, soutienne votre grand courage et bénisse vos nobles efforts ! Vous nous montrez le chemin, nous ne vous aiderons pas seulement comme vous nous y conviez modestement, nous vous suivrons.

Je prie Votre Grandeur de croire à mes sentiments respectueusement dévoués en Notre Seigneur.

MORTEMART, duchesse d'Uzès.

Les objections respectueuses de Mme la duchesse d'Uzès sont fort justes. Ce serait créer des souffrances injustifiées que d'aggraver le malaise qui pèse déjà trop sur les travailleurs.

UN DRAME A LA COUR DE SERBIE

Tentative d'empoisonnement contre la reine Suicide d'un cuisinier

Londres, 4 juin. — Une dépêche de Belgrade au *Morning Leader* annonce qu'un incident sensationnel vient de se produire à la cour de Serbie.

La reine Draga soupçonnait depuis longtemps qu'on voulait tenter de l'empoisonner. Avant-hier, une de ses domestiques lui servit un plat qui lui paraissait un peu suspect.

Avant d'en manger la reine y fit goûter un chien, celui-ci donna aussitôt des signes d'empoisonnement et succomba quelques heures après.

La reine ordonna aussitôt une enquête et le cuisinier français fut trouvé mort dans sa cuisine, la tête fracassée par une balle de revolver.

On croit que le chef cuisinier s'est suicidé. Mais les dessous de cette affaire sont encore à éclaircir

L'INCIDENT COMBES
L'affaire des cercles

M. Combes et son fils se débattent, comme on sait, au milieu de difficultés dont ils ne sortiront pas facilement. Ils ne sortiront pas de ce mauvais pas parce que, écrit la *République Française*, il n'est pas au pouvoir d'une assemblée politique de rendre l'honneur à un homme politique, pas plus que de le lui enlever. Les jugements entachés naturellement de passion politique n'ont de valeur qu'aux yeux des gens qui ne veulent pas voir. Elle peut bien, cependant, distribuer des brevets de vertu ; mais elle ne peut pas faire que ces brevets soient pris au sérieux rieux par l'opinion publique.

Sentant bien que l'ordre du jour de la Chambre le laissait, avec son fils, en mauvaise posture, M. Combes s'est vivement raccroché à un racontar que colportait M. Rabier. Il aurait dû se méfier ; M. Rabier a commis tant d'erreurs et tant de mensonges dans la discussion de la loi sur les congrégations dont il était rapporteur,, qu'il n'a plus bien, sans doute, la notion de la vérité.

Celui-ci avait rapporté un propos de M. Flandin qui exprimait la conviction que M. Edgar Combes était le plus honnête homme du monde.

— Quoi ! M. Flandin, qui avait déclaré devant la Chambre qu'il ne parlerait que devant la Cour d'assises, aurait parlé devant M. Rabier ! et il aurait certifié l'intégrité de M. Combes !

— Vite, faites-nous signer ce certificat, a demandé aussitôt M. Combes qui, d'ailleurs, sans plus tarder, a informé sa presse de l'heureuse aubaine qui lui arrivait.

Fatale imprudence ! Le propos de M. Flandin n'était pas exact. L'honorable député a adressé aux journaux son « énergique protestation », et il a remis la chose au point.

Le jour, écrit M. Flandin, où une information régulière aura établi que ce personnage s'est vanté d'un crédit imaginaire pour commettre une vulgaire escroquerie, je serai prêt à exprimer le regret que mes paroles aient pu atteindre implicitement M. Edgar Combes.

Tant qu'une « information régulière », ajoute la *République française*, n'aura pas été ouverte, M. Combes et son fils continueront à tourner dans le « cercle de la mort. »

A LA FRONTIÈRE MAROCAINE

LA RÉPRESSION DES BANDES DE PILLARDS

Le Figuig ne sera pas occupé. — Pas de guerre franco-marocaine

Paris, 4 juin. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante d'allure officieuse :

Alger, 4 juin. — L'autorité militaire continue à tenir très secrètes les dispositions prises pour rétablir la sécurité sur la frontière du Sud-Oranais. Néanmoins, tout le monde s'attend à une action vigoureuse contre Zenaga et on s'étonne de voir quelques journaux envisager avec répugnance cette opération et préconiser de préférence l'occupation du Figuig.

Ces journaux ne considèrent pas les complications diplomatiques que cette occupation pourrait entraîner ; en outre, Figuig n'est aucunement disposée à nous ouvrir ses portes ; il faudrait la prendre d'assaut avec des forces considérables d'infanterie et cette attaque nous coûterait certainement quelques centaines d'hommes, sans parler des pertes qu'éprouveraient les Marocains.

Une action d'artillerie serait infiniment moins meurtrière pour les uns et les autres. Il est plus que probable d'ailleurs qu'on donnera un délai pour laisser sortir les femmes et les enfants comme M. Jonnart avait recommandé de le faire pendant la campagne du général Servières au Touat.

Envoi de renforts

Sidi-bel-Abbès, 4 juin. — Le quatrième bataillon du 1er régiment étranger avec son effectif de guerre, a reçu l'ordre, hier soir, de se tenir prêt à partir, par voie rapide, pour aller renforcer les postes de l'extrême Sud-Oranais.

Marseille, 4 juin. — Le paquebot *Moïse*, de la Compagnie transatlantique, est parti aujourd'hui à midi pour Oran avec un important matériel de guerre qui a été embarqué en hâte. Ce matériel, qui comprend six canons de montagne avec tous leurs accessoires et cent tonnes de caisses de cartouches et d'obus à la mélinite est envoyé en prévision des événements qui vont se dérouler à la frontière du Maroc.

C'est sur une dépêche reçue du Ministère de la guerre, que la place de Marseille a fait opérer cet embarquement.

Un démenti du Ministre des affaires étrangères Il n'a pas été fait de communications aux Puissances.

Paris, 4 juin. — L'agence *Paris-Nouvelles* publie la note suivante :

Certains journaux anglais ont annoncé que M. Delcassé avait envoyé aux puissances une note identique relativement aux opérations militaires engagées actuellement contre Figuig et sur la frontière marocaine. Cette information est inexacte. La France exerce en ce moment le droit de police qui lui est conféré par ses traités avec le Maroc pour la sécurité de ses territoires algériens.

L'exercice de ce droit n'intéresse en rien les tierces puissances. Nous croyons savoir que le ministre des Affaires étrangères a envoyé seulement des instructions à ses agents pour le cas où des questions relatives à ces incidents leur seraient posées par les ministres auprès desquels ils sont accrédités.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Les expulsions

Privas, 4 juin. — L'expulsion des Oblats du couvent de Notre-Dame du Bon-Secours, à la Blachère, qui était primitivement fixée à ce matin, jeudi, a été avancée au dernier moment et a eu lieu hier soir.

Commencées à trois heures, les opérations n'ont été terminées qu'à six heures. Malgré ce changement, la nouvelle s'était vite répandue dans les villages environnants, et, quand les troupes sont arrivées au monastère, 800 personnes environ s'y trouvaient réunies, parmi lesquelles beaucoup de femmes.

Les troupes qui comprennent 150 gendarmes, presque tous à cheval, et une compagnie du 7e génie, venue d'Avignon, sont placées sous les ordres du chef d'escadron de Delbauve, commandant la compagnie de gendarmerie de l'Ardèche.

Peu après arrivent, outre le Parquet, le préfet, le sous-préfet, deux commissaires spéciaux, le juge de paix de Joyeuse, son greffier et le maire de la Blachère.

Le procureur donne aussitôt l'ordre de faire dégager les abords du couvent. Les sommations réglementaires sont faites et les gendarmes à cheval se mettent en devoir de repousser la foule hors de la place.

Une bousculade se produit et des coups de canne pleuvent sur les chevaux, sans causer toutefois aucun accident. La porte du couvent est attaquée par les sapeurs du génie, mais en vain, car elle a été consolidée intérieurement par de forts madriers derrière lesquels sont encore entassées toutes les dalles du couvent.

Devant l'impossibilité matérielle de venir à bout de ces obstacles, les soldats du génie grimpent sur les toits et pratiquent une ouverture par laquelle ils pénètrent dans l'intérieur du couvent. Après des efforts laborieux, ils parviennent enfin à déblayer la porte, qui est alors ouverte.

Le procureur et les gendarmes pénètrent dans le couvent et se dirigent vers la chapelle où les Oblats sont réfugiés. Il faut encore enfoncer la porte de la chapelle. Quand les Oblats apparaissent, encadrés par les gendarmes, la foule, massée au dehors, pousse de frénétiques acclamations. De violentes bousculades se produisent encore, et des coups sont échangés. Plusieurs arrestations sont opérées, notamment celle de M. de Malbosc, le supérieur des Oblats. Le Père Odoue a été arrêté et gardé à la disposition de la justice.

Les manifestations de Rodez Dix-sept Frères en prison

La *Croix* de Paris publie ce qui suit :

« Hier, à Rodez, quinze Frères de Saint-Viateur, arrachés de leur domicile, étaient jetés en prison.

» Ce n'est sans doute encore rien, puisque les officieux se taisent, et que l'*Agence Havas* annonce seulement que « quinze personnes ont été arrêtées ».

» Ce haut fait mérite pourtant les éloges des furieux qui ne reculèrent pas à inventer l'affaire Flamidien et qui, chaque jour, calomnient et dénoncent les Frères à bouche-que-veux-tu et à plume-que-crache-tu ! Quinze Frères d'un coup en prison ! Ah ! le beau coup vraiment !

» Pourquoi donc cette modestie dans le triomphe ? Pourquoi ce silence ?

» Le gouvernement finirait-il par avoir honte de lui-même, comme il a honte de ses apaches ! »